

TRAIT D'UNION

ENTRE LES HABITANTS

Numéro décembre 2020



Édito

Mot du maire *p.2*

L'équipe de la mairie à votre service *p.4*

Le Personnel *p.4*

Fonctions extérieures des élus *p.5*

Dossier

La rénovation thermique des Nivéoles *p.6*

Vie Municipale

Votre choix du nouveau logo *p.9*

Consultez les compte-rendus des conseils
municipaux *p.9*

Vie pratique

Urbanisme : quelle déclaration faire ? *p.10*

Inscriptions en ligne cantine et garderies *p.11*

Repas des aînés et colis de fin d'année *p.12*

Fibre optique et WiFi4EU *p.12*

Environnement

Expérimentation de déchetterie mobile *p.13*

Fleurissement *p.14*

Actualités

La ferme du Morbier *p.15*

Nouveautés sur les domaines skiables *p.16*

SEM des Bauges : bilan estival 2020 *p.17*

L'été et l'hiver avec Aillons-Margériaz

Événements *p.18*

Syndicat Mixte des Stations des Bauges *p.19*

Village étoilé *p.19*

La bibliothèque *p.20*

CHÈRES AILLONNAISES ET CHERS AILLONNAIS

Nous voilà à quelques jours de cette fin d'année 2020 qui fut pour nous tous éprouvante sanitaire, économiquement et psychologiquement. Les dernières annonces du gouvernement vont nous permettre de passer Noël en famille, tout en respectant les gestes barrières, sans pour autant pouvoir fêter le réveillon du Nouvel An.

Je vous souhaite dans ce contexte particulier malgré tout, de passer un joyeux Noël entourés de vos proches, en ayant une pensée toute particulière pour les plus démunis, les personnes qui souffrent de la maladie, de la solitude, les familles dans la difficulté, pour celles et ceux qui nous ont quitté en 2020. Nous devons néanmoins rester vigilants et prudents en attendant de retrouver des jours meilleurs lorsque nous aurons définitivement éradiqué cette pandémie.

Je tiens à remercier l'ensemble de notre personnel communal qui a dû s'adapter aux différents protocoles sanitaires qui les ont contraint à changer leur organisation du travail, voire leur planning.

Cette fin d'année résonne de manière particulière pour notre commune d'Aillon le Jeune avec la fermeture des remontées mécaniques. Vous pouvez toutefois goûter aux plaisirs de la neige en pratiquant le ski de randonnée, le ski nordique, la raquette ou la luge. N'hésitez pas à vous faire accompagner par nos moniteurs ou accompagnateurs de montagne, dans la limite d'un groupe de 6 personnes, pour profiter de notre montagne en toute sécurité. Notre musher est également prêt à vous faire découvrir le plaisir d'une promenade en chiens de traîneau. Sur Aillons-Margéraz 1000, la tyrolienne, le Pays suspendu des Géants et le big airbag vous attendent également.

Nos restaurateurs restent à votre disposition pour des repas à emporter. Soyons solidaires et n'hésitons pas à leur permettre de survivre afin qu'ils soient toujours des nôtres à la fin de ce confinement.

Je vous propose enfin de découvrir l'actualité de notre commune dans ce deuxième numéro du "Trait d'Union entre les habitants", avec ses rubriques Vie Municipale, Vie Pratique et Environnement, son dossier sur la rénovation thermique des Nivéoles et ses actualités.

Prenez soin de vous, restez vigilants ! En vous souhaitant une année 2021 plus agréable avec un retour au calme et à la sérénité.

Le Maire,



Serge TICHKIEWITCH.

L'ÉQUIPE DE LA MAIRIE A VOTRE SERVICE

Le personnel titulaire :
Services administratifs



Christophe MAREC
Responsable des services

Laetitia ACHARD
Comptabilité



Marie France RAFFIN
Démarches administratives, relation avec les conseillers

Bernadette TOURNEMEULE
Accueil, état civil, démarches administratives



Services techniques



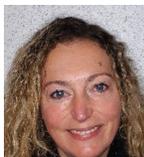
Denis PEGURRI
Piscine, entretien des bâtiments, ...

Jacky RICHARD
Entretien divers, déneigement, ...



Marius TALLON
Entretien divers, déneigement, ...

Patricia TALLON,
Ecole



Angélique TRIPET,
Ecole, cantine, entretien des bâtiments

Le personnel vacataire :

Jean Paul BOISSIN,
Agence postale, école, cantine



Maureen MARTELLI,
Chaseau, dossiers techniques

Fonctions extérieures des élus :

Serge TICHKIEWITCH Maire	<ul style="list-style-type: none">• Vice-président chargé du tourisme et des activités de loisirs de Grand Chambéry• Membre du bureau de Grand Chambéry Alpes Tourisme• Membre du bureau du Syndicat Mixte des Stations des Bauges• Membre du conseil d'administration de la Société d'Economie Mixte des Bauges• Membre du conseil de la Société Publique Locale Agence Ecomobilité Savoie Mont Blanc• Membre du conseil de Métropole Savoies• Membre du bureau syndical du Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie
Pascal GINOLLIN Premier adjoint	<ul style="list-style-type: none">• Suppléant conseil communautaire de Grand Chambéry• Membre du conseil du Syndicat Mixte des Stations des Bauges• Membre du conseil du Syndicat Mixte Interdépartemental d'Aménagement du Chéran• Membre du conseil de SIVU Enfance Jeunesse Bauges• Membre du conseil d'exploitation des Régies de l'Eau et de l'Assainissement
Marc FLEURY Deuxième adjoint	<ul style="list-style-type: none">• Membre du conseil du Parc Naturel Régional des Bauges
Pierre Damien GALENE Conseiller municipal	<ul style="list-style-type: none">• Vice-président ski alpin Syndicat Mixte des Stations des Bauges

LA RÉNOVATION THERMIQUE DES NIVÉOLES



Vous connaissez tous les Nivéoles, ensemble de trois bâtiments : Accueil restauration, Hébergement et Bâtiment de l'Europe.

Mais, savez-vous ce que cela représente aujourd'hui :

- 3385 m² de surfaces chauffées,
- 460 m³ d'eau chaude sanitaire par an à fournir à 55°C,
- 410 m³ d'eau pour la piscine à maintenir à 29°C deux mois et demi par an ?

Actuellement, l'énergie thermique permettant d'assumer les demandes est principalement de type électrique, complétée par 130 m² de panneaux solaires thermiques et d'une chaudière fuel de 120 kW, pour un coût annuel de 82 000 €, dont 67 000 € pour les bâtiments hébergement et restauration.

Les bâtiments étaient performants thermiquement lors de leur construction..., il y a 40 ans !
L'ensemble représente aujourd'hui une émission de CO² de 313 tonnes par an.

Les démarches vers les économies d'énergie, les nouvelles technologies et la transformation de la piscine actuelle en bain nordique ouvert à l'année, nous ont poussé à lancer une étude d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la Performance Énergétique (AMO PE) concernant l'ensemble des bâtiments afin de réaliser des synergies et donc des économies.

Cette AMO PE propose de lancer les modifications suivantes :

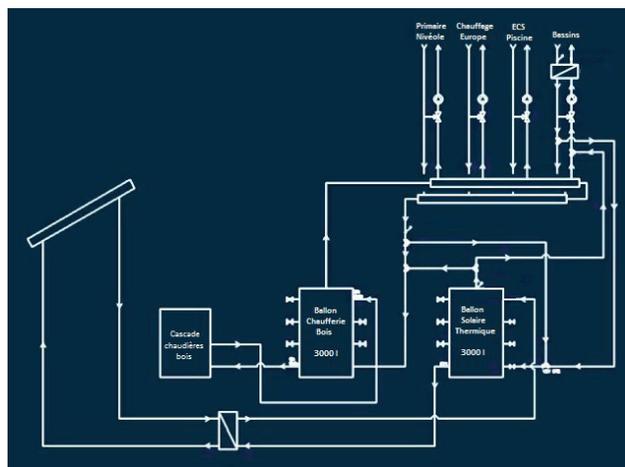
- Remplacement des menuiseries des trois bâtiments;
- Changement des ventilations en cuisine et salle à manger;
- Mise en place d'une ventilation hygroréglable de type A pour le bâtiment hébergement permettant une ventilation des seules chambres occupées;
- Remplacement et extension des panneaux solaires thermiques sur le bâtiment Europe;
- Suppression des chaudières fuel et électrique et création d'une chaufferie avec une cascade de chaudières bois déchiqueté;
- Installation d'un réseau de chaleur entre la chaufferie et les trois bâtiments pour chauffage et eau chaude sanitaire, avec mise en place de radiateurs pilotables à distance.

Dans cette nouvelle configuration, les besoins énergétiques sont évalués à

		Bassin piscine	Europe	Hébergement	Restauration
Chauffage	kWh/an	481 000	193 500	163 500	201 500
ECS	kWh/an			6 000	39 500
Total	kWh/an	1 085 000			
% total		44,4%	17,8%	15,6%	22,2%

Au niveau impact environnemental, ces investissements permettent une réduction de 298 tonnes de CO² par an, équivalent à la production de 150 voitures parcourant chaque année 15000 km !

L'apport de chaleur est fourni par deux chaudières bois déchiqueté en parallèle et de capteurs solaires thermiques. Chaque système est connecté à son ballon de stockage afin d'optimiser les températures de fonctionnement. Un système de distribution permet d'alimenter les bassins de la piscine et un réseau de chaleur vers les circuits d'eau chaude sanitaire, avec mixage possible des entrants.



Les coûts d'investissement et de fonctionnement sont les suivants :

	Menuiserie	Extracteur cuisine	CTA salle à manger	Gestion Technique du Bâtiment	Besoins dus à la Ventilation Simple Flux Hygro A	Solaire 310 m ²	Cascade de Chaudières bois déchiqueté
Répartition énergétique					74 775 kWh/an	155 580 kWh/an	933 329 kWh/an
Investissement	225 000 €	20 000 €	30 000 €	50 000 €	29 500 €	243 600 €	610 800 €
	1 218 900 €						
Subventions	95 510 €	70 €	260 €		6 200 €	194 800 €	221 400 €
FCTVA	36 909 €	3 280 €	4 921 €		4 839 €	40 048 €	100 196 €
Reste à charge	92 581 €	16 650 €	24 819 €	50 000 €	18 461 €	8 752 €	289 204 €
	500 467 €						
P1 : coût énergie					9 630 €	935 €	46 075 €
P2 : entretien					700 €	1 600 €	6 720 €
P3 : Maintenance					280 €		14 593 €
Total /an					10 610 €	2 535 €	67 389 €

Soit une répartition de charge pour le chauffage par entité de :

		Bassin piscine	Europe	Hébergement	Restauration
Chauffage	Coût annuel	69 924 €			
	% total	44,4%	17,8%	15,6%	22,2%
	Coût par poste	30 913,06 €	12 393,07 €	10 861,34 €	15 456,53 €
		43306,13 €		26 317,87 €	
Ventilation				10 610 €	

Comparée à la situation actuelle, le gain financier en chauffage/ventilation des bâtiments Hébergement et Restauration est de 30 k€

Considérant des frais financiers d'environ 3 k€ par an la charge annuelle en chauffage de la nouvelle piscine en bain nordique ouverte à l'année et de la salle de l'Europe est donc évaluée à 46 k€ par an.

VIE MUNICIPALE

VOTRE CHOIX DU NOUVEAU LOGO



En août 2020, nous vous proposons dans le Trait d'Union de voter pour le logo de notre commune.

80% des réponses ont plébiscité le nouveau logo !

Des remarques ont cependant proposé de remplacer le clocher de l'église par le clocher de la chapelle de la Corrierie, plus caractéristique de notre village. Voici donc le nouveau logo de la commune d'Aillon le Jeune.

CONSULTEZ LES COMPTE-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Le conseil municipal est l'assemblée délibérante élue de la commune chargée de « régler, par ses délibérations, les affaires de la commune ». Il se réunit dans notre commune une fois par mois en mairie et ses séances sont publiques.

Vous trouverez sur le site : <https://aillonlejeune.fr/>, rubrique “Vie Municipale/Conseils” : Convocation et Comptes rendus”

- La date du prochain conseil municipal
- L'ordre du jour du prochain conseil 5 jours avant sa tenue
- Le compte rendu du conseil dans les 8 jours suivants le conseil.

Vie Municipale

Le mot du Maire | Vos Elus | Les Services | Réalisations et Projets | Budget Prévisionnel | **Conseils, Convocations & Comptes rendus** | Etat Civil

Prochain conseil municipal le mardi 8 décembre 2020

Convocation du conseil municipal du 10 novembre 2020



Comptes-rendus

 CONSEIL MUNICIPAL 7 janvier 2020	 CONSEIL MUNICIPAL 18 février 2020	 CONSEIL MUNICIPAL 18 mars 2020	 CONSEIL MUNICIPAL 8 avril 2020	 CONSEIL MUNICIPAL 9 mai 2020	 CONSEIL MUNICIPAL 19 juin 2020
 CONSEIL MUNICIPAL 9 juillet 2020	 CONSEIL MUNICIPAL 9 août 2020	 CONSEIL MUNICIPAL 9 septembre 2020	 CONSEIL MUNICIPAL 9 octobre 2020	 CONSEIL MUNICIPAL 9 novembre 2020	 CONSEIL MUNICIPAL 9 décembre 2020
 CONSEIL MUNICIPAL 8 janvier 2021	 CONSEIL MUNICIPAL 8 février 2021	 CONSEIL MUNICIPAL 8 mars 2021	 CONSEIL MUNICIPAL 8 avril 2021	 CONSEIL MUNICIPAL 8 mai 2021	 CONSEIL MUNICIPAL 8 juin 2021
 CONSEIL MUNICIPAL 8 juillet 2021	 CONSEIL MUNICIPAL 8 août 2021	 CONSEIL MUNICIPAL 8 septembre 2021	 CONSEIL MUNICIPAL 8 octobre 2021	 CONSEIL MUNICIPAL 8 novembre 2021	 CONSEIL MUNICIPAL 8 décembre 2021

VIE PRATIQUE

URBANISME : QUELLE DÉCLARATION FAIRE ?

Depuis le 1er janvier 2015, l'agglomération Grand Chambéry est chargée, pour le compte des Maires, d'instruire les autorisations d'urbanisme de 22 communes de l'agglomération.

Pour le pétitionnaire, rien ne change : la mairie reste le lieu unique de renseignement et de dépôt des dossiers d'autorisations de travaux, et se charge de transmettre votre dossier au service instructeur.

Ces autorisations d'urbanisme suivent les règles du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements (PLUi HD) qui s'attache tout particulièrement à détailler la programmation et les actions à déployer en termes d'Habitat et de Déplacements.

Il remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS) et intègre le programme local de l'habitat et le plan de déplacements urbain, pour une meilleure coordination des politiques publiques d'aménagement.

Vous avez bien sûr à faire une demande de permis de construire avant toute construction d'une nouvelle habitation, mais sachez que vous avez également à faire une déclaration préalable de travaux pour :

- Une réfection de toiture (même à l'identique)
- Des changements de portes ou fenêtres
- Des changements apportés à la façade
- La construction d'un abri de jardin
- ...

N'hésitez pas à contacter la Mairie en amont de tout projet pour connaître les obligations en termes de déclaration d'Urbanisme.

INSCRIPTIONS EN LIGNE CANTINE ET GARDERIES

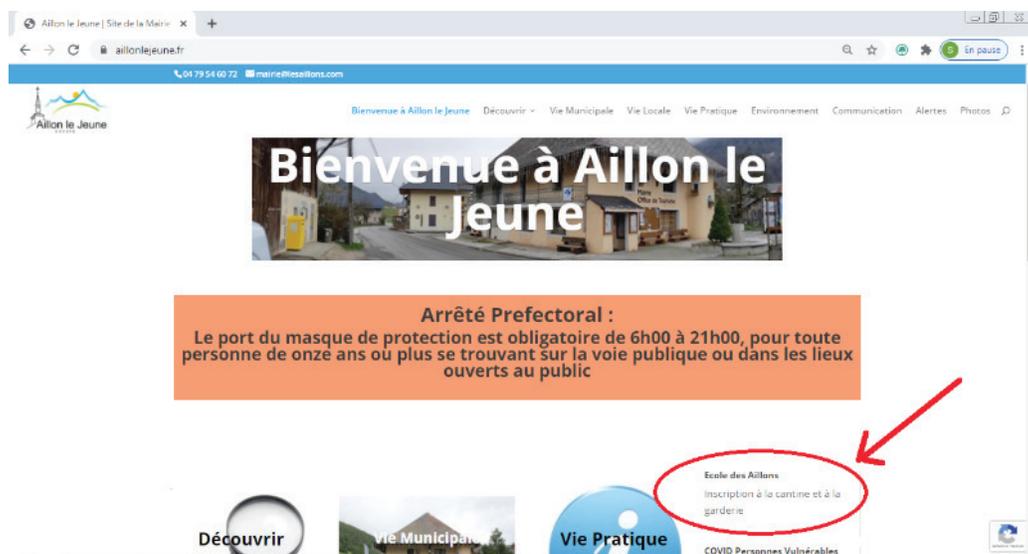
Depuis la rentrée de septembre, les parents des élèves de l'Ecole des Aillons inscrivent leurs enfants à la cantine du midi et aux garderies du matin et du soir directement en ligne, sur le site web de la commune. Cette inscription est possible sur le lien :

<https://aillonlejeune.fr/Vie Pratique/Affaires Sociales/Connectez-vous>
ou en cliquant directement sur la page d'accueil du site.

Après identification, un formulaire vous permet de rentrer le nom, prénom et classe de l'enfant et de choisir pour le mois à venir les jours où votre enfant participera à une ou plusieurs activités.

Attention, respectez la date limite d'inscription pour nous permettre le traitement automatique de vos données !

Après cette date limite, chaque parent reçoit une facture prévisionnelle permettant de vérifier son inscription.



REPAS DES AÎNÉS ET COLIS DE FIN D'ANNÉE

Chaque année début décembre, les conseils municipaux d'Aillon le Jeune et d'Aillon le Vieux se font un plaisir d'inviter les aînés pour un repas convivial. Un colis est alors apporté aux aînés ne pouvant se déplacer.

La spécificité de 2020 avec sa COVID 19 aura été un bouleversement de toutes nos habitudes et en cette période de fin d'année, nous sommes encore contraints de garder clos nos établissements recevant du public ! C'est donc avec regret que nous avons dû annuler ce repas des aînés et que les conseillers municipaux ont distribué à chacun d'entre eux un colis d'amitié.

On souhaite à chaque aîné de passer les meilleures fêtes possibles et nous espérons avoir le plaisir de nous retrouver en 2021 autour de ce repas festif.

FIBRE OPTIQUE ET WIFI4EU

Vous l'attendez tous ! La fibre optique devrait arriver dans notre commune en août 2021. Dans le cadre du programme Savoie Connectée, le Conseil Départemental a délégué à Constructel le déploiement de la fibre sur les Bauges. Vous avez sans doute aperçu fin août des personnes tirant des épingles dans les chambres téléphoniques de la commune, en prévision du passage de la fibre.

Deux armoires de distribution seront implantées sur la commune, la première le long du mur du cimetière, la deuxième sur le parking de la Capucine. Ces armoires recevront la fibre de transport des signaux pour répartir ceux-ci vers un réseau de fibres atteignant votre environnement.

Bien sûr, aucune obligation pour vous car il vous faudra contacter un opérateur téléphonique pour vous connecter à cette fibre.

La commune ayant obtenu une bourse de l'Europe pour installer des bornes de Wifi public dans le cadre du programme WiFi4EU, vous pourrez de toute façon atteindre internet gratuitement en Mairie, sur la place de la fruitière, au centre d'accueil, sur le front de neige d'Aillons-Margériaz 1000 et sur l'aire de camping-cars.



ENVIRONNEMENT

EXPÉRIMENTATION DE DÉCHETTERIE MOBILE

Le 25 septembre 2020, une expérimentation de déchetterie mobile a été réalisée dans notre commune, sur le parking d'Aillon station. Installée pour être opérationnelle de 9h à 15h, vous avez été nombreux à venir déposer vos encombrants malgré une météo maussade.

Excluant le ramassage des cartons, gravats et végétaux, cette déchetterie mobile est conçue avec des espaces spéciaux réservés aux appareils électroménagers et aux liquides polluants. Une rampe d'accès permet aux automobiles d'atteindre le niveau de décharge afin de remplir les containers de tri.

En fin de collecte, l'équipe de Grand Chambéry en charge de la récolte était très contente du succès de cette journée malgré le peu de communication. Ceci est de bon augure pour que cette expérimentation se perpétue et nous pouvons espérer qu'une telle opération puisse se faire 2 fois par an dans notre commune.



FLEURISSEMENT

La commune est actuellement en danger pour conserver sa 2ème fleur. Nous avons donc établi une réflexion de fond sur une nouvelle stratégie de fleurissement, une stratégie basée sur une réelle identification du village, sur de nouvelles réalisations florales, mieux réparties sur l'ensemble de la commune.

Des tests sont en cours actuellement sur 3 emplacements dans le village. Nous aurons la volonté d'établir un fleurissement quasi annuel en mixant les fleurs et plantes fleuries.

Nous affichons notre volonté de conserver notre 2ème fleur, en espérant en conquérir une 3ème. Mais cette quête passe également par le fleurissement de vos habitations. Nous reviendrons vers vous pour vous proposer en début de printemps un cahier des charges que nous partagerons.

Ensemble faisons que le fleurissement d'Aillon Le Jeune corresponde au bon vivre que nous connaissons.



ACTUALITÉS

LA FERME DU MORBIER

Depuis le 6 novembre, Madame Myriam Oudin est la nouvelle propriétaire de la Ferme du Morbier

Dans ce cadre exceptionnel, située sur le parcours de trail, de raquette ou de ski de randonnée, vous pourrez très prochainement faire une halte et prendre du bon temps en dégustant quelques produits locaux et en partageant avec Madame Oudin la passion de nature et d'écologie.



CRÉATION ASSOCIATION DE PARAPENTE

Nous sommes très heureux de vous annoncer la naissance du club de parapente :

"Les Volants Bauges"

Le but de ce club est de promouvoir et de structurer l'activité parapente dans le Massif des Bauges, de permettre une pratique durable dans le respect de l'environnement et des personnes qui nous aident dans cette discipline (propriétaires, exploitants, communes...).

Nous avons aussi une vocation pédagogique. En regroupant pilotes débutants et confirmés, dans le cadre de sorties ou d'ateliers sécurité, chacun pourra progresser à son rythme et rester performant en termes de sécurité, le tout dans une ambiance conviviale.

Basé à Aillon le Jeune, le club a obtenu l'affiliation de la fédération Française de Vol Libre début décembre. Nous pensons regrouper entre 20 et 25 licenciés pour débiter l'année 2021.

Nous travaillons à la création d'un site internet et serons bientôt présents sur les réseaux sociaux pour relayer les informations relatives au club et au parapente.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par mail :

volantsbauges@gmail.com

NOUVEAUTÉS SUR LES DOMAINES SKIABLES

Les travaux menés cet automne sur les domaines skiabiles ont permis l'amélioration de l'offre de ski débutant.

Sur Aillons-Margériaz 1000, le télésiégi du Cabri a été démonté et remplacé par un lâcher intermédiaire sur le télésiégi de la Combe aux biches afin d'éviter le mitage des remontées mécaniques. La piste a été remodelée avec la création d'un plat pour convenir au niveau débutant.



Sur Aillons-Margériaz 1400, un nouveau tapis couvert de 200 m, succède aux télésiégis Raffou et Degottin. Il a été baptisé "Le Youpi Tapis", nom correspondant à la cible enfantine. Il permettra d'améliorer le débit et ainsi réduire l'attente des skieurs.

Une piste de luge sera modelée sur sa droite quand les conditions d'enneigement le permettront. Nommée "La Youp'Luge", elle sera plus sportive et à sensations qu'une piste de luge basique. Elle sera accessible à partir de 6 ans et 1,25 m seul mais des luges 2 places seront disponibles pour les parents avec des enfants plus petits. Son accès est payant via des tickets de 3 à 8 passages (respectivement 6€ et 12 €). Ces passages peuvent aussi être utilisés sur les big airbags en bouée.



SEM DES BAUGES : BILAN ESTIVAL 2020

Cet été 2020, la commune a accueilli un nouvel arrivant, Tiboju, très vite devenu célèbre dans son univers du Pays suspendu des Géants.

En effet, cette nouvelle activité (un parc de loisirs aérien composé de filets dans les arbres accessibles sans baudrier pour toute la famille) a connu un beau succès et a facilement atteint son objectif d'entrées avec 17 550 clients.

La diversification estivale a notamment été complétée par un big airbag en bouée. Le principe est de prendre de l'élan sur une bouée grâce à une rampe de lancement afin de sauter sur un gros coussin d'air, sensations garanties ! Les sauts étaient vendus par 3 ou par 8, représentant 1174 cartes vendues.

La cascade de tyroliennes, ouverte depuis 2014, attire plus de monde chaque année et a bien fonctionné aussi cet été avec 3 849 clients. C'est une activité plus sportive qui s'adresse aux enfants à partir de 8 ans.

L'offre estivale proposée à la clientèle présente désormais un panel plus large allant de la cible familiale à la cible sportive. Cela permet à la SEM DES BAUGES, exploitant, d'augmenter sa part été de son CA de 3.4% à 10%.

L'avancée vers la diversification 4 saisons a ainsi bien commencé et sera complétée rapidement (2022) par une nouvelle activité de glisse.



L'ÉTÉ ET L'HIVER AVEC AILLONS-MARGÉRIAZ ÉVÉNEMENTS

Aillons-Margériaz Événements, comme tous les acteurs touristiques, a dû s'adapter au contexte si particulier de cette année 2020.

Le programme estival a ainsi été revu pour répondre au mieux aux exigences du protocole sanitaire. Même si les deux principaux événements ont dû être annulés (Concours de bûcherons et Foire), AME a pu maintenir trois temps forts : le festival d'astronomie, le festival Lez'Arts en Scènes et la soirée du 15 août.

L'équipe a poursuivi le travail de préparation de la saison hivernale 2020 / 2021. Le programme d'animations a évolué vers de nouvelles activités privilégiant l'autonomie et le plein-air.

Côté événements, la principale évolution est la transformation de la Gliss'gourmande en Châlée Blanche. La dégustation des produits locaux reste le cœur de la journée mais le parcours sera accessible à pied ou en raquettes plutôt qu'en ski et on y ajoute la découverte de sites comme la Chartreuse ou la Ferme de la Correrie.

Les évènements :

- ☉ La Givrée les Dékapad'jos - Dimanche 10 Janvier et Samedi 23 Janvier
- ☉ Rando-Gourmande : la Châlée blanche - 1ère édition ! - Dimanche 31 Janvier
- ☉ Dahu race - Terre de Running - 2ème édition ! - Dimanche 7 Février
- ☉ Trail la Fée Blanche - Terre de Running - 12ème édition ! - Samedi 27 Février
- ☉ Chasse à l'œuf - Dimanche 4 Avril



La Givrée les Dékapad'jos



Rando Gourmande : la Chalée Blanche

SYNDICAT MIXTE DES STATIONS DES BAUGES

Depuis le 11 octobre 2018, le Syndicat Mixte des Stations des Bauges (SMSB) est le syndicat qui gère le développement touristique des stations des Bauges : Savoie Grand Revard et Aillons-Margériaz. Sandra Ferrari, Maire des Déserts, est la présidente du SMSB et Pierre Damien Galène, conseiller municipal d'Aillon le Jeune est son vice-président alpin. Le Maire et le Premier Adjoint d'Aillon le Jeune sont également membres du conseil communautaire du SMSB.

Savoie Grand Revard est gérée sous forme de régie alors que la station d'Aillons-Margériaz est gérée par une Société d'Economie Mixte, la SEM des Bauges, elle-même étant une Délégation de Service Public de la SMSB.

Le budget global 2020 du SMSB est de 6,9 M€ de fonctionnement et de 7,3 M€ d'investissement, dont 1,673 M€ pour Aillons-Margériaz.

VILLAGE ÉTOILÉ

Organisé par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement nocturnes (ANPCEN), le concours "Villes et villages étoilés" vise à promouvoir et mettre en œuvre un éclairage extérieur contribuant à la prévention, la limitation et la suppression des nuisances lumineuses et de leurs effets néfastes notamment sur la biodiversité, les paysages nocturnes, le sommeil et la santé des habitants.

Nous nous sommes inscrits dans ce programme avec une réflexion concernant notre éclairage public pour réaliser des économies et être en phase avec le bien-être des Aillonnais. Nous attendons le cahier des charges de l'ANPCEN pour avancer vers des démarches constructives et conformes.



LA BIBLIOTHÈQUE

Nos lecteurs sont chouchoutés ! N'hésitez pas à venir voir et emprunter ...



Les mercredis de 15h à 17h

Les samedis de 10h à 12h

Vous pouvez :

- Consulter les ouvrages sur place
- Emprunter 6 livres pendant 4 semaines (renouvelable une fois)

Vous trouverez sur place :

- des livres cartonnés
- des albums
- des documentaires
- des BD, des mangas
- des romans pour enfants et plus grands
- des romans du terroir et de la Savoie, des thrillers, des policiers, des contes
- ... et d'autres choses encore

Où ?

Au Chef-lieu, derrière la cure, en bas du bâtiment OPAC du « Pré d'Amont »

**Dans le cadre de la crise du COVID 19 : port du masque obligatoire, désinfection des mains à l'entrée au gel hydroalcoolique, mise en quarantaine des livres à leur retour
Deux personnes maximum dans les locaux en plus du bénévole.**